

Neuchâtel, le 7 mai 2026

Un exercice financier 2025 en phase avec des prévisions prudentes et une volonté de tendre vers des finances saines et durables

La Ville de Neuchâtel boucle ses comptes 2025 avec un excédent de charges de 8,8 millions de francs. Ce résultat, conforme au budget (8,7 millions), met en évidence la hausse particulièrement élevée des charges d'exploitation l'an dernier, dont une part importante est constituée de charges de transfert. Reflet d'un contexte économique incertain, l'exercice 2025 conforte le Conseil communal dans sa détermination à poursuivre le processus d'assainissement durable de ses finances et à garantir à la population des prestations de service public de qualité.

L'augmentation conséquente des charges d'exploitation en 2025 (+6,9% par rapport au budget) est due en partie aux charges de transfert - c'est-à-dire l'argent reversé à d'autres entités publiques - par nature difficilement maîtrisables. La facture sociale et les frais liés à l'école obligatoire ont pour effet un dépassement du budget de plus de 3 millions francs.

Pour ce qui est des charges de personnel, la hausse de 8,3 millions de francs par rapport au budget s'explique notamment par la nouvelle Loi sur l'accueil de l'enfance et par la poursuite du projet-pilote MAE, nécessitant des renforts dans les équipes éducatives au Service de la famille. Autre effet sur la masse salariale : le pourvoi plus rapide que prévu des postes vacants a entraîné une hausse par rapport au budget.

Davantage de tâches réalisées à l'interne

Du côté des biens, services et marchandises (BSM), la Ville se réjouit d'une économie de 2,6 millions de francs par rapport au budget. « *Ce chiffre, loin d'être anodin, reflète les efforts collectifs menés au sein de l'administration pour rationaliser les tâches et limiter les mandats externes* », a expliqué Anthony Cour, chef du Service des finances, devant les médias.

Malgré un contexte économique fragile qui affecte tant le canton que la Ville de Neuchâtel, les revenus fiscaux ont été stables en 2025, ceux des entreprises compensant

le résultat, plus modeste, des revenus des particuliers. Mais les autorités restent attentives au ralentissement économique qui se dessine ainsi qu'aux variations des règles douanières qui affectent l'industrie exportatrice neuchâteloise et peuvent se répercuter sur le prochain exercice.

Investissements historiquement élevés

Le Conseil communal note par ailleurs le taux de réalisation historiquement élevé des investissements. Pas moins de 44,3 millions de francs net ont été investis en 2025, soit quatre millions de plus qu'en 2024. La finalisation des travaux d'assainissement et d'agrandissement du collège des Parcs, la Step, les rénovations lourdes du patrimoine administratif, le réaménagement des Jeunes-Rives ou encore l'entretien du domaine public participent ainsi de la qualité de vie accrue de la capitale cantonale.

Ces investissements ont toutefois péjoré le degré d'autofinancement de la Ville (3,6%) et participé à la hausse de la dette de 48,8 millions de francs (qui s'élève en tout à 684 millions de francs). Eu égard aux exigences en matière d'autofinancement, certains projets feront l'objet, cette année, d'une priorisation et d'un report à la planification financière.

« Le chemin vers des finances saines et durables reste long, car la gestion rigoureuse des deniers publics doit se conjuguer avec un panel de missions et de prestations de service public très attendues par la population, que ce soit des espaces publics de qualité, des prestations éducatives et sociales, mais aussi poser les jalons d'un avenir sûr pour les générations à venir », a indiqué le conseiller communal Jonathan Gretillat.

Pour l'argentier communal, la Ville doit continuer d'accompagner une dynamique d'attraction, tout en veillant à la maîtrise de ses charges. Un travail d'assainissement financier est en cours, de même que de récentes mesures volontaristes prises lors du budget 2026, tel que l'introduction d'un délai de carence.

Le rapport de la gestion et des comptes 2025 :

www.neuchatelville.ch/budgets-et-comptes

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

